

VILLE DE BÉDARRIDES

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

EXERCICE 2017



SOMMAIRE

Introduction

Préambule – rappel réglementaire

I– les perspectives économiques et les principales mesures du projet de loi de finances 2017

II- la situation financière de la commune en 2016

III- les orientations budgétaires 2017

1. Préambule

Issu de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », le Débat d'Orientation Budgétaire nouvelle formule doit maintenant faire l'objet d'une délibération et non plus d'une prise d'acte de la part du conseil municipal.

Il doit désormais faire l'objet d'un rapport, les articles D2312-1 et D2312-3 résultant du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précisent les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientation budgétaire.

Il est pris acte du rapport lié au débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante, comme en dispose l'art L.2312-1 du CGCT.

Ainsi pour les communes de plus de 3500 habitants et de moins de 10000 habitants ce rapport doit comporter :

-Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.

Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subvention ainsi que des principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre.

- des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel de rapporte le projet de budget.

Les orientations susvisées devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Ce débat doit permettre au conseil municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif 2017. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la commune en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

Le budget primitif 2017 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population Bédarridaise tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique difficile, aux orientations définies par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances pour 2017 ainsi qu'à la situation financière locale.

I- les perspectives économiques et les principales mesures du projet de loi de finances 2017

Les perspectives économiques sont toujours moroses et incertaines : croissance molle, inquiétude liée au contexte géopolitique.

En France, la réduction des déficits publics reste la priorité et la politique d'austérité sera poursuivie avec un impact redoutable pour les collectivités.

En matière de croissance le gouvernement retient une hypothèse de croissance de 1.5% en 2017.

Le projet de loi de finances 2017 reprend les mesures destinées à réduire le déficit public et l'équilibre structurel des finances publiques à atteindre d'ici la fin de la législature.

Le projet de loi de finances 2017 prévoit notamment la poursuite de la réduction de la dotation globale de fonctionnement, mais de moitié par rapport à ce qui était prévu initialement.

La réforme annoncée a été purement et simplement supprimée du projet de loi.

La réforme des rythmes scolaires, l'augmentation des dépenses de personnel, les cartes d'identités numériques, la sécurité des établissements, etc...etc., expliquent la croissance des dépenses des collectivités locales suite à tous ces transferts de charges de l'état.

II- la situation financière de la commune en 2016

Contexte communal

L'analyse rétrospective de la « santé » financière de la commune constitue un préalable indispensable avant de se projeter sur les perspectives offertes tant en exploitation qu'en matière patrimoniale. En effet la structure du budget d'une année et les perspectives financières à moyen terme ne sont jamais déconnectées des budgets antérieurs et doivent intégrer les héritages légués du passé, qu'ils soient positifs ou surtout négatifs.

La situation financière de BEDARRIDES année 2015 :

Après la prise en compte en mars 2014 d'une situation financière extrêmement délicate, héritage de 6 années d'investissement boulimiques et de dépenses de fonctionnement augmentant plus fortement que les recettes, l'exercice 2015, comme de celui de 2014, a été consacré à terminer les investissements engagés et à la recherche de manœuvres par l'optimisation des coûts : analyse et renégociation de contrats (ex : téléphone, EDF, informatique....) et à la réduction des dépenses superflues.

En 2015, les dépenses de fonctionnement ont progressées de 0.95% (hors réalisation de la vente de la presqu'île), en 2014 les dépenses avaient diminué de -3.83% par rapport à 2013.

En 2015, les recettes de fonctionnement ont progressées de 4.32% ((hors réalisation de la vente de la presqu'île), en 2014 les recettes avaient augmenté de 2.45% par rapport en 2013.

↳ Indemnités des élus je vous rappelle que si le nombre d'élus rémunérés a augmenté, **l'enveloppe globale a diminué de – 31 103.50€ soit 26%**

La part de Mr le Maire et de ses adjoints ayant été diminuée de presque la moitié.

Les élus ne se font pas rembourser leurs frais de déplacement, ni frais de bouche ou de représentation.

détermination des résultats de l'exercice 2016

Commune de Bédarrides

PREF84/DRUCT/SRCT/UFL/PF/30/09/

collectivité et budget : **BEDARRIDES**
exercice budgétaire : **2016**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D EXECUTION
REALISATIONS DE L EXERCICE (mandats et titres)	section de fonctionnement	4 686 158,82 A	4 557 085,25 G	-129 073.37,57 G-A
	section d'investissement	560 095,96 B	445 503,25 H	-114 592.71,71 H-B
	<i>total :</i>	5 246 254,78	5 002 588,50	-243 666.28 ,28

REPORTS DE L EXERCICE N-1	report en section de fonctionnement (002)	0,00 C	1 530 897,05 I	1 530 897.05,05
	report en section d'investissement (001)		682 612,37 J	682 612.37,37

TOTAL (réalisations + reports)	5 246 254,78 P=A+B+C+D	7 216 097,92 Q=G+H+I+J	1 969 843.14,14 =Q-P
---------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	section de fonctionnement	0,00 E	0,00 K	0,00 =K-E
	section d'investissement	233 705,19 F	0,00 L	-233 705.19,19 =L-F
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	233 705,19 =E+F	0,00 =K+L	-233 705.19,19

RESULTAT CUMULE	section de fonctionnement	4 686 158,82 =A+C+E	6 087 982,30 =G+I+K	
	section d'investissement	793 801,15 =B+D+F	1 128 115,62 =H+J+L	
	TOTAL CUMULE	5 479 959,97 X=A+B+C+D+E+F	7 216 097,92 Y=G+H+I+J+K+L	1 736 137.95,95 Z=Y-X

Résultats de l'exercice 2016

:

Solde de clôture de fonctionnement (G+I-A-C) : **1 401 823,48**

Solde de clôture d'investissement (H+J-B-D) : **568 019,66**

Excédent (>0) ou besoin (<0) de financement : **334 314,47**

(= solde de clôture d'investissement + L – F)

résultat global (Z = total recettes – total dépenses) : 1 736 137,95

recettes totales de fonctionnement (G+I): 6 087 982,30

résultat global / recettes totales de fonctionnement
en % (=Z / (G+I)) :

28,52%

RAPPEL des années antérieures résultat global

1 342 932,10€ en 2013 soit 22.53% des recettes totales de fonctionnement

1 122 268,44€ en 2014 soit 18.70%

2 096 361,28€ en 2015 soit 31.49%

1 736 137,95€ en 2016 soit 28.52%

En 2013 les chiffres du résultat étaient faussés par un emprunt de 253 000€ mis en reste à réaliser, les dépenses ont été faites en 2014 au-delà du montant de l'emprunt .d'où la baisse de l'excédent global

En 2015 des recettes exceptionnelles ont été comptabilisées soit 500 000€ de la SMACL pour le sinistre de Canissimo et 376 962€ de la vente de la Presqu'île ce qui augmente notre résultat global.

En 2016 le résultat se maintient.

Une analyse comparative des différents chiffres clés de notre collectivité est transcrite ci-dessous avec les chiffres tirés des **données officialisées par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et (issues des comptes administratifs) au 31/12/2016.**

<i>Chiffres clés Commune de Bédarrides</i>	<i>Exercice 2008</i>	<i>Exercice 2013</i>	<i>Exercice 2014</i>	<i>Exercice 2015</i>	<i>Exercice 2016</i>
Produits de fonctionnement réels	4 293 882	4 535 624	4 495 351	5 384 507	4 483 942
Charges de fonctionnement réelles	3 864 820	4 382 498	4 226 945	4 312 956	4 473 127
Résultat comptable	318 657	-72 618	218 397	656 020	129 073
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement	429 062	153 125	268 405	1 071 551	10815
Excédent brut de fonctionnement	170 216	90 422	379 448	369 306	175 994
Dépenses totales d'investissement	1 256 487	1 974 797	929 703	1 096 158	560 096
Dont dépenses d'équipement	880 252	1 750 045	249 078	347 508	312 902
Dont remboursement capital dette	57 268	217 679	233 908	247 455	247 194
CAF nette	371 793	-59 554	34 497	824 096	-236 379
Encours de dette	426 187	4 437 895	4 456 967	4 209 532	3 962 338
Annuité de la dette	76 020	400 685	415 185	426 962	412 659
Fonds de roulement	1 251 518	864 547	1 321 547	2 213 509	1 969 843

La mesure de l'équilibre financier de la commune s'effectue à travers trois grandeurs caractéristiques le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie. Ce fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses, et éviter une rupture de trésorerie. Il permet également une marge de manœuvre pour compléter l'autofinancement et l'endettement.

La situation financière de BEDARRIDES année 2016

L'année 2016, toujours dans un contexte général et communal particulièrement difficile, a vu se poursuivre les mesures de réduction des dépenses de fonctionnement et elles se poursuivront jusqu'au terme du présent mandat afin de rétablir une situation viable et permettre la réalisation des investissements nécessaires au développement de la commune.

2016 a été consacré essentiellement à des dépenses du quotidien, et notamment d'amélioration des et la remise en état du patrimoine de Bédarrides.

Les dépenses d'investissement

Mairie : 63 640€ matériel informatique et téléphoniques, serveur, nouveaux logiciels.....

Ecoles : 37 024€ climatisation de 2 classes, peintures de 4 classes maternelle et école des Marronniers, sanitaires...

Crèche : 9 900€ climatisation, sèche-linge

CMA et Espace jeune : 17 700€ climatisation, aire de jeux, ordinateur.....

Salle polyvalente: 13 049€ travaux peinture, rideaux, machine à glaçons, percolateur, portes

Salle Espace 409 : 18 035€ écran, alarme, rampe, affichage....

Bibliothèque : 5 103€ livres, tables activités...

Illuminations : 10 544€ boîtiers électriques et 1 année de la location triennale, auquel il faut rajouter le salaire de 2 agents et location de la nacelle pendant 3 semaines pour la mise en place....

Eglise : 8 708€ dépose et nettoyage du filet

Diagnostics ADAP et Décharge de Cansec 17 370€

PLU : 59 388€ Etude et mission assistance

Sécurité : 21 989€ système radio, armement, gilet pare-balles, mise en conformité électrique.....

Soit au total 310 000€ de dépenses d'investissement.

A ces dépenses d'investissement il convient de **rajouter 247 193.80€** pour le remboursement de l'annuité d'emprunt en capital auquel il faut rajouter **165 466.06€ d'intérêts**

Soit au total une annuité= 412 659.86€

Les dépenses de fonctionnement

Notre travail de gestionnaire rigoureux a continué, pour essayer de réduire les dépenses au maximum.

Les dépenses 2016 : 4 686 158.82€

Les dépenses 2015 : 5 125 714.64 – 623 599.82 (Cte 675 vente de la presqu'île) = 4 602 114.82€

D'où une augmentation en 2016 de 184 044€, soit 4%

↳ **Les dépenses à caractère général ont baissé de 52 145.31€, soit 5.87%**

Certains postes ont diminués = fournitures d'entretien, combustibles, alimentation, autres fournitures et matières, contrat et services, maintenance, documentation, frais d'affranchissement, frais de télécommunications, eau, électricité,

↳ **Les dépenses de personnel sont en augmentation de 125 199.09€, soit 4.83%**

Compte tenu des départs à la retraite, du compte épargne temps, des congés et heures supplémentaires dues, cela a nécessité l'embauche de personnel de remplacement d'où un tuilage important pendant plusieurs mois ; ainsi que deux arrêts de longue maladie.

↳ **Autres charges = 86 474.20€ soit 14.05%**

Augmentation suite à état de non-valeur important = 32 554.51€, titres anciens à annuler = 24 697.58€ et augmentation du contingent incendie = 29 066.32€ soit 20%

Les recettes d'investissement

Les recettes de fonctionnement

Les recettes 2015 = 5 781 667.07€ auxquelles il convient de déduire - 891 840.68€ au chapitre 77 de recettes exceptionnelles, et c/776 chapitre 042 - 246 637.82 différence sur réalisations soit un montant de recettes 2015 = 4 643 188.57€

Les recettes 2016 = 4 557 085.45€ soit une diminution de 86 103.12€ soit 1.86%

- ↪ Augmentation au chapitre 70 vente de produits +15 804.22 soit 4.93%
- ↪ Diminution au chapitre 73 impôts et taxes - 26 169.82 soit 0.96%
- ↪ Diminution au chapitre 042 travaux régie - 77 653.29 soit 52.13%

Je vous rappelle que nous n'avons pas augmenté les taux des impôts locaux depuis 2013 Et que la dotation générale de fonctionnement a diminué chaque année, nous avons perdu la somme : 257 744€ entre 2013 et 2016

L'endettement de notre commune est passé de 4 437 895€ en fin 2013 à 3 962 338€ en fin 2016, mais l'annuité reste constante = 412 659.86€

Au-delà du présent constat, la Commune se doit d'afficher sa volonté d'avancer dans le sens du redressement, le résultat global est à souligner puisque les dépenses et les recettes 2016 ont pu être réalisées "sans recours à l'emprunt, ni augmentation des impôts!"

III- les orientations budgétaires 2017

Dettes de la commune de Bédarrides 2017/ 2026

2017	dettes = 3 962 337.97€	annuité = 452 354.99€
2018	dettes = 3 667 397.94€	annuité = 439 185.01€
2019	dettes = 3 373 832.28€	annuité = 437 284.22€
2020	dettes = 3 070 351.49€	annuité = 435 552.79€
2021	dettes = 2 756 385.37€	annuité = 428 682.91€
2022	dettes = 2 436 617.81€	annuité = 426 968.72€
2023	dettes = 2 105 452.54€	annuité = 331 855.63€
2024	dettes = 1 856 968.97€	annuité = 321 028.47€
2025	dettes = 1 609 136.34€	annuité = 319 172.75€
2026	dettes = 1 352 797.43€	annuité = 256 821.69€

En 2026 la dette par habitant sera de 259.51€

En 2017 la dette par habitant est de 790.09€

Les emprunts ont été réalisés avec des échéances de remboursement allant de 20 à 25 ans.

Les emprunts souscrits en 2011 pour 1 580 000€ en 2012, pour 1 100 000€ et 2013 pour 553 000€ vont respectivement jusqu'en 2031 à 2040 !!!

Fiscalité 2017

La commune souhaite maintenir à l'identique la fiscalité de la commune pour cette année et les années à venir si possible.

Ce choix est courageux dans un contexte où de nombreuses collectivités s'orientent pour 2017 vers une hausse des impôts locaux.

Projets 2017 de la commune de Bédarrides

Nous avons réduit les dépenses de fonctionnement afin qu'elles progressent moins vite que les recettes.

Nous avons procédé depuis 2 ans à une pause dans les travaux d'investissement et de leur financement par l'emprunt.

La capacité d'autofinancement brute évolue en dent de scie en fonction des cessions d'actifs.

La capacité d'autofinancement nette est redevenue négative en 2016, il convient de réduire les dépenses de fonctionnement en 2017 et notamment le chapitre 12 du personnel.

Ce chapitre 12 représente en 2016 = 2 721 965.85€ soit 60.86% des dépenses réelles.

Comme indiqué précédemment dans un contexte général et communal particulièrement difficile la capacité d'autofinancement de la commune de Bédarrides qui s'était améliorée depuis 2013, s'est de nouveau dégradée fin 2016, les mesures de réduction des dépenses de fonctionnement doivent se poursuivre en 2017 et ce jusqu'au terme du présent mandat pour rétablir une situation viable et permettre la réalisation des investissements nécessaires au développement de la commune.

Malgré les perspectives assez difficiles, notamment d'un point de vue financier, la municipalité maintient son engagement pour le développement de la commune au service des habitants. L'essor du secteur économique, de celui de l'emploi, un niveau de qualité important des services publics, la tranquillité publique, l'accès aux droits fondamentaux, le renforcement de la démocratie locale, la préservation de notre environnement figurent parmi nos priorités.

La culture, les festivités, les services : cantines, garderie, CMA, espace jeune, crèche, le sport, les associations, les personnes âgées, toutes les dépenses nécessaires seront maintenues, le personnel mis à leur disposition, les locaux et moyens financiers et matériels leurs seront alloués comme à l'accoutumée aussi bien pour les dépenses de fonctionnement que d'investissement pour 2017.

INVESTISSEMENT 2017

Trois grands projets prévus en investissement cette année 2017 :

- SECURITE :

103 023.80€ pour l'acquisition de caméras supplémentaires qui seront implantés aux endroits suivants :

école primaire av de la gare, CMA et Crèche av des verdeaux,

école maternelle rue jean moulin,

rond point petite route de sorgues,

croisement du bois de la garde et chemin du montréal,

pont roman route d'entraigues,

caméra nomade,

1 943.95 aménagement d'un nouveau local de la police municipale et déplacement de la baie serveur, changement de serveur

2 952.48€ Armement

- ECOLE MATRENELLE CANTINE

423 000€ construction d'un bâtiment et d'un préau

116 520€ réfection de la toiture, faux plafonds, isolation et électricité du bâtiment, côté chemin st étienne, création d'une nouvelle classe

165 500€ réaménagement complet de l'actuelle cantine et office en salle de motricité et garderie

Ces travaux importants se feront sur deux exercices, nous attendons d'autres devis

Jeux maternelle = 1 570€

- ECOLE LES MARRONNIERS

Escaliers, chauffage = 50 000€

Informatique (sous réserve de la subvention du sénateur Duffaut) = 10 610€

Autres travaux de remise en état du patrimoine et achat

84 759 € travaux ADAP maternelle

60 610€ programme ADAP 2016/2017 : église, foyer 3^e âge, PM, salle polyvalente, la poste, ascenseur école prévert, espace jeune....

La Révision du PLU a été engagée en 2016, elle se poursuivra en 2017 et devrait être terminée en fin d'année. Etude = **30 960€**

Frais études école maternelle = 31 080€

Diagnostic divers électricité, chauffage = 10 000€

Achat de terrains Checconi et divers = 50 000€

Toiture mairie et bibliothèque, école de musique = 30 000€

Matériel de bureau et informatique = 16 000€

Crèche : table de change et divers jeux = 7 810€

Cuisine centrale divers matériel = 5 307€

Espace jeune divers (ordinateur, barbecue...) = 2280€

CMA bâche piscine et divers matériels= 2 300€

Travaux façades et portes et fenêtres bibliothèque et divers =36 560€

Divers mobiliers espace 409 = 2 400€

Divers travaux judo et foot = 10 000€

Services techniques coffret outillage = 3 000€

..... poteaux incendie= 5 300€

Service communication divers et 2 panneaux lumineux = 21 900€

Divers logiciels et renouvellement licences = 26 700€

Réserve CANISSIMO = 510 000€

Et études

Fonds de CONCOURS CCSC = 60 000€

FONCTIONNEMENT 2017

✓ Charges du personnel

En 2016, les charges du personnel représentent 60.86% des dépenses réelles de fonctionnement,

Soit une dépense de 2 721 965€

En 2017 cette dépense devrait baisser suite au transfert du personnel des espaces verts à la CCSC et de la fin du tuilage des départs en retraite.

En 2017, la municipalité garde sa perspective de voir diminuer coûte que coûte ses charges de personnel, en renforçant la gestion provisionnelle des emplois et des compétences, en améliorant la formation individuelle, en réorganisant les services pour plus d'efficacité, en mutualisant avec l'intercommunalité, en ne pas remplaçant les départs à la retraite et en une meilleure anticipation du glissement vieillesse – technicité.

Pour 2017 la dépense prévue est de 2 525 000.00€..

✓ Charges financières

Baisse en 2017 de 10 102.95€ soit 6.10% des intérêts de la dette.

Rappel : le dernier emprunt contracté au 31/12/2013 par l'ancienne municipalité a été réalisé en janvier 2014 pour un montant de 253 000,00€ sur une durée de 25 ans.

✓ Impôts et taxes Dotations et participations

En 2017, les taux des impôts seront votés à l'identique pour la part communale.

A ce jour nous n'avons pas reçu la notification du produit attendu pour 2017.

En 2017 nous n'aurons plus l'attribution de compensation de la CCSC puisque le coût du transfert du personnel et du matériel est supérieur à celle-ci.

Les taux communaux n'ont pas été augmentés mais la valeur locative est réévaluée chaque année suivant un coefficient voté dans la Loi de Finances et quelques impositions supplémentaires ont été instituées par l'État, notamment avec la suppression de certaines exonérations !!!

✓ Dotations et participations

La dotation générale de fonctionnement diminue chaque année, nous avons perdu la somme : **257 744€ entre 2013 et 2016.**

Pas de chiffrage reçu à ce jour pour 2017 le montant devrait être inférieur à celui de 2016

✓ Culture

Nous continuerons à mettre l'accent sur la culture en 2017 et celle-ci s'exportera hors des frontières. Un calendrier des rendez-vous culturels a été mis en place.

Une semaine consacré à l'eau, journée culture Italienne, journée culture Burkina Fasso.

Les soirées Jazz, qui ont rassemblé plus de 200 personnes chez différents vigneron Bédarridais en 2014, 2015, 2016 ainsi que les concerts, ces soirées seront reconduites au mois de juillet 2017, activités également au travers de la bibliothèque et la Maison des jeunes

Budget de dépenses prévues en fonctionnement pour la culture = 10 000€ pour le Théâtre et 10 000€ pour les autres manifestations culturelles.

✓ *Festivités*

la fête votive aura lieu du vendredi 28/07 au lundi 31/07 le programme d'animations sera dévoilé dans le 2^{ème} trimestre 2017.

La fête de la musique, le concours des jardins fleuris, le concours des vitrines, le concours des crèches, les séances de Cinéval, tout cela sera organisé dans le cadre des festivités

Le montant des dépenses de fonctionnement prévues pour les festivités est de 35 000€

✓ *Communication*

En matière de communication, l'année 2017 prévoit d'éditer 3 revues municipales qui ont pour objectif, à travers une lecture lisible, d'informer tous les Bédarridais de manière objective, de faire connaître les talents de notre village, ses associations, son tissu économique et d'informer également sur les actions mises en place par la majorité municipale.

Le site internet a été refait et en complète adéquation avec le bulletin pour mieux répondre aux attentes des Bédarridais et des internautes. Vous pouvez suivre en direct l'actualité sur la page Facebook.

Cette interface vivante et épurée propose des services en lignes, des contenus municipaux mis à jour en temps réel. En 2017, les efforts seront poursuivis, améliorés et augmentés, la communication étant un vecteur important entre les Bédarridais et les élus.

Budget dépenses prévues = 5 300€ en fonctionnement et 21 900€ en investissement

✓ *Associations*

Nous poursuivrons notre engagement en faveur des associations qui se mobilisent pour les rendez-vous donnés par la municipalité aux Bédarridaises et aux Bédarridais !

Et, nous serons, bien entendu, toujours présents à leurs côtés pour les accompagner dans les diverses manifestations tendant à animer le village.

Budget fonctionnement c/6574 dépenses 2016 = 184 006.85€, en 2017 il ne pourra pas être dépensé plus.

✓ *Travaux services techniques :*

L'action de la commune s'illustre également avec les services techniques.

C'est ainsi que nous avons réorienté notre programme de travaux, **ceux du quotidien**, que l'on ne voit pas à grands renforts de grues gigantesques et d'engins monumentaux, vers des domaines qui intéressent directement les habitants de notre village.

Le budget 2017 sera voté fin mars. Le contexte est délicat, vous le savez. Nous allons effectuer les aménagements structurels nécessaires à la mise à disposition des locaux communaux dans des

conditions optimales pour le confort et la sécurité des usagers aussi bien des services municipaux que ceux des associations, sans oublier nos enfants et leurs enseignants, aux écoles.

Pour 2017 en investissement les **travaux de réfection et remise en état du patrimoine ont été listé plus haut**

Pour les **dépenses 2017 de fonctionnement un budget de 85 000€ est prévu, et les travaux régies sont évalués à 60 000.00€.**

La voirie, la propreté urbaine, les ordures ménagères, les espaces verts sont désormais de la compétence de la CCSC.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les services techniques municipaux et communautaires sont ensemble sur la commune, permettant ainsi une plus grande réactivité et efficacité par la mutualisation des moyens et du personnel.

Le programme d'investissement des travaux n'est pas encore complètement élaboré avec la CCSC l'enveloppe devrait être fixée dès réception par les services de l'Etat des montants des impôts attendus pour 2017 et des dotations.

Un fonds de concours de 60 0000€ est prévu dans le budget de la commune afin d'abonder l'enveloppe qui sera allouée pour les travaux 2017 par la CCSC.

L'AC (allocation compensatrice) va être fixée, dès connaissance des chiffres des impôts et dotations 2017 de l'Etat lors de la prochaine CLETC par la CCSC.

Il faut savoir que notre dette dans la CCSC est importante, nos ressources faibles, et nous sommes à ce jour débiteur.

La coopération et la mutualisation des moyens qui nous permettent d'optimiser le service rendu à la population sont des principes que nous mettons également en avant avec le Syndicat Rhône-Ventoux et la SDEI.

L'agrandissement de la station d'épuration a été programmé par le SMRRV pour 2017, et les travaux qui permettraient un assainissement collectif pour les nouveaux quartiers, devraient débuter en 2018, prévu budget 2017.

En ce qui concerne l'électrification, nous avons obtenu, avec le Syndicat d'Électrification Vauclusien, la reconnaissance de notre statut de commune péri-urbaine, ce qui nous permet d'avoir accès à des financements supplémentaires pour l'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public que nous allons étendre sur les secteurs qui le nécessitent. (**enveloppe 2017= 180 000€**)

✓ *Urbanisme :*

Nous participons très activement à l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du bassin de vie d'Avignon) et du PLH (Programme Local de l'Habitat de la CCPRO) avec notre Communauté de Commune des Sorgues du Comtat

Nous avons lancé en 2015 la modification n°4 du PLU, modification qui permettra l'ouverture d'une zone économique d'un peu moins de 10 hectares desservie par le rond- point de la Malautière.

La révision du PLU nous est, de toutes les manières, imposée par l'Etat et doit s'achever en 2017, ce qui nous permettrait de recueillir du foncier, qui nous manque cruellement, les Bédarridaï sont associés à ces modifications.

Dépenses d'investissement en reste à réaliser pour 2017= 30 960 € pour la révision du PLU

Le marché a été passé avec PM Consultants

Pour le site de CANISSIMO le problème se pose toujours suite à l'incendie du 14/01/2015.

Il existe un problème de pollution à l'amiante dû à l'effondrement des toits en éverite. Si cette pollution n'est pas dangereuse pour la santé, elle impose un nettoyage spécifique de la zone.

Grâce à de multiples rencontres avec la SMACL, notre assurance a accepté de participer à la dépollution pour un **montant transactionnel de 500 000.00€**.

Site CANISSIMO dépenses d'investissement prévu en réserve budget 2017= 500 000.00€

Une décision modificative sera votée dès que nous aurons des éléments nouveaux.

✓ Sécurité et tranquillité publique :

En ce qui concerne la police municipale, les dépenses de fonctionnement sont prévues pour 25 000€.

Les **dépenses d'investissement ont été détaillées ci-dessus pour 130 000€**.

Ces dépenses devraient être subventionnées à hauteur de 50 % par le FIPD et par la contractualisation du conseil départemental.

✓ Lutte contre les inondations

Des travaux importants ont été réalisés sur **l'Ouvèze**, d'octobre 2016 à février 2017 (de la confluence avec la Sorgue jusqu'au pont de l'autoroute) nettoyage des berges, élagages des arbres, soit 2.3 kms de berges.

Nettoyage fait également de **l'Ouvèze** en amont du pont Roman et de la **Seille** de l'usine Canissimo à la confluence avec l'Ouvèze,

Ces travaux effectués par le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale SMOP pour un montant de 164 940€ et 16 517€ pour l'Ouvèze et 17 304€ pour la Seille.

SYNTHÈSE DE NOTRE PROJET DE BUDGET 2017
Pour L' INVESTISSEMENT

Prévisions de Dépenses :	Dépenses prévues pour 2016(RAR) =	233 705.19€
	Chapitre 16 emprunts et dettes =	295187.20€
	Chapitre 20 immobilisations incorporelles=	69 780.00€
	Chapitre 204 fond de concours CCSC =	60 000.00€
	Chapitre 21 immobilisations corporelles=	410 819.23€
	Chapitre 23 immobilisations en cours =	928 000.00€
	chapitre 040 opérations d'ordre et de transfert entre sections =	1740.41€
	Total dépenses =	1 999 232.03€

Recettes attendues :	chapitre 10 FCTVA et Taxe d'Aménagement =	92 000.00€
	chapitre 13 subvention Etat =	24 965.00€
	Chapitre 13 subvention Région =	15 000.00€
	Chapitre 13 Subvention CG 84 (Contractualisation 2016 et 2017) =	171 200,00€
	Subvention députés et sénateurs =	27 000.00€
	Participation Citadis =	300 000.00€
	Ch 040 Dotations aux Amortissements=	190 666.71€
	Excédent d'investissement =	568 019.66€
	Prélèvement Section Fonctionnement =	610 380.86€
	Total recettes =	1 999 232.03€

En 2017, les recettes d'investissement, l'excédent d'investissement reporté et le prélèvement sur la section de fonctionnement vont permettre **d'autofinancer les dépenses d'investissement !**

La dette diminue alors que jusqu'à ce jour elle augmentait régulièrement.

Le taux d'endettement se situe **pour 2017 à 790.09€** par habitants,

Il était en 2016 à **802€** par habitant, et de **849€** par habitant en 2015.

En ne recourant plus à l'emprunt, nous mettrons fin à une situation devenue critique et difficilement soutenable pour le budget de la commune : La dette diminue mais les annuités restent constantes jusqu'en 2022 où elles commenceront à baisser.

SYNTHÈSE DE NOTRE PROJET DE BUDGET 2017
Pour Le FONCTIONNEMENT

Prévisions de Dépenses :	Chapitre 11 charges à caractère général	=	868 253.00€
	Chapitre 12 charges de personnel et frais	=	2 525 000.000€
	Chapitre 14 atténuation de produits	=	4 500.00€
	Chapitre 022 dépenses imprévues	=	€
	Chapitre 023 virement section Investissement	=	610 380.86€
	Chapitre 042 opérations d'ordre et de transfert entre sections	=	190 666.71€
	Chapitre 65 autres charges	=	657 081.17€
	Chapitre 66 charges financières	=	155 945.86€
	Chapitre 67 charges exceptionnelles	=	10 000.00€
	Total dépenses	=	5 021 827.60€

Recettes attendues :

	Chapitre 70 produites des services	=	345 100.00
	Chapitre 73 impôts et taxes	=	2 534 000.00€
	Chapitre 74 dotations et participations	=	1 181 146.00€
	Chapitre 75 autres produits	=	22 500.00€
	Chapitre 76 produits financiers	=	300.00€
	Ch 042 opérations d'ordre et transfert	=	51740.41€
	Excédent de fonctionnement	=	791 442.68€
(différence à trouver = 94 998.51€)	Total recettes	=	4 926 829.09€

Malgré la baisse des dotations qui devrait continuer en 2017 le fonds de roulement s'est amélioré, ce n'est pas un trésor de guerre mais il représente simplement la trésorerie nécessaire à couvrir nos dépenses globales.

De 864 547.00 € en 2013, il est passé à 1 969 843.00 € en 20165, et il nous permet de continuer d'autofinancer nos dépenses d'investissement, **sans avoir recours à l'emprunt, ni augmenter les impôts locaux, pour la durée restante du mandat 2017/2020.**

Nous sommes conscients que notre commune connaît depuis quelques années une situation financière très délicate minorant nos capacités d'actions.

L'effort sera poursuivi et nous ne le relâcherons pas jusqu'en 2020, tout ceci en préservant les capacités financières des générations futures mais en arrêtant d'accroître, en ce qui nous concerne, la pression sur les ménages fiscaux.